



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES
A LA CONSOMMATION HUMAINE**

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNE :	Saint-Pierre
N° D'ANALYSE :	AR-13-IC043856-01
LIEU ET POINT DE PRELEVEMENT :	Robinet d'une habitation du centre ville
DATE DE PRELEVEMENT :	27 juin 2013 (envoyé le 28 juin 2013)
PRELEVEUR :	Boris DUMAS
DATE D'ANALYSE :	17 juillet 2013
LABORATOIRE D'ANALYSE (1) :	Eurofins (DTAM pour la microbiologie)

(1) respect des normes AFNOR résultats COFRAC laboratoire agréé par le ministère de la santé

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	LIMITE DE QUALITE (2)	REFERENCE DE QUALITE (3)
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Coliformes totaux	0		0/100 ml
Entérocoques	0	0/100 ml	
Escherichia Coli	0	0/100 ml	
Bactéries sulfito-réductrices	0		0/100 ml
Germes aérobies revivifiables à 22 °C	Inf à 100		-
Germes aérobies revivifiables à 37 °C	Inf à 100		-
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
<u>Paramètres mesurés sur le terrain :</u>			
Chlore libre	0,06 mg/l		-
Chlore total	0,09 mg/l		-
Potentiel Hydrogène (PH)	7,4		>6,5 et <9
Conductivité	186 µs/cm		>180 <1000 µs/cm
<u>Paramètres analysés en laboratoire :</u>			
	Consulter le rapport d'analyse ci-joint.		

(2) limite de qualité : valeur limite à ne pas dépasser

(3) référence de qualité : valeur guide indicatrice pouvant être dépassée de manière non significative

CONFORMITE

CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE :	Oui
CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Oui
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau de consommation humaine conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés

OBSERVATIONS :

- Absence d'éléments toxiques (hydrocarbures, solvants, métaux lourds, etc.) et indésirables (nitrites, sulfates, etc.), absence de contamination microbiologique
- Non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Carbone Organique Total (> 2 mg/l)
- Présence de sous-produits de la désinfection au chlore (Trihalométhanes) mais en dessous de la limite de qualité sanitaire
- Eau distribuée très douce (TAC et TH très faibles / agressive, corrosive) et présentant un excès de matière organique
- Analyse complémentaire à celle réalisée en sortie de station de traitement

Articles L1321 I à 10 et R1321-I à 63 du code de la santé publique – arrêtés ministériels modifiés du 11 janvier 2007



Pour le Directeur Général
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires
Boris DUMAS
Signé

Tél. : 05 08 41 16 90 – fax : 05 08 41 16 91
BP 4333 Bd Port en Bessin
97500 Saint-Pierre et Miquelon